MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

Programme de lutte contre le harcèlement à l'École

pHARe

Introduction

La lutte contre le harcèlement s'inscrit dans une politique globale de protection des élèves.

3 % des écoliers, 5 % des collégiens et 3 % des lycéens se trouvent en situation de harcèlement

Note d'Information Depp n° 25-43, juillet 2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

depp Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

en bref

NOTE D'INFORMATION

n° 25.43 – Juillet 2025

Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école : résultats de la grille d'auto-évaluation des élèves

Au cours de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, qui s'est déroulée dans l'ensemble des écoles et des établissements scolaires en novembre 2024, les élèves ont été invités à remplir une grille d'auto-évaluation du harcèlement scolaire. D'après ces grilles, 3 % des écoliers, 5 % des collégiens et 3 % des lycéens se trouvent en situation de harcèlement scolaire, c'est-à-dire qu'ils déclarent subir de manière répétée des atteintes de leurs pairs et expriment une perception négative d'aspects liés à la vie scolaire. Ces proportions sont stables par rapport à l'année précédente. Au-delà des élèves en situation de harcèlement scolaire, une part importante d'élèves présente des signaux de vulnérabilité : 18 % dans le premier degré, 7 % au collège et 5 % au lycée.

Le harcèlement touche :

3 % des écoliers du CE2 au CM2

5 % des collégiens

3 % des lycéens

Figure 1 Part d'élèves en situation de harcèlement (en %)

Phare, concrètement, c'est quoi ?

Un collectif d'adultes mobilisés sur la prévention et le traitement des situations de harcèlement

+

Des actions de prévention au cours de l'année scolaire, en direction des élèves et des parents

Une démarche de labellisation pHARe

Les critères de labellisation Phare niveau 1 « Engagement »

- Constituer une équipe ressource (de circonscription ou d'établissement) de 5 personnes minimum pour prendre en charge les situations de harcèlement.
- Participer à la journée nationale Non au harcèlement du mois de novembre.
- **Informer les parents** du dispositif Phare et de son protocole national.
- Pour les collèges et les lycées : former une équipe d'élèves ambassadeurs (10 élèves minimum).

Les critères supplémentaires de labellisation pour obtenir le niveau 2 « Approfondissement »

- Assurer 1 à 2 jours par an de formation à destination des membres de l'équipe Phare.
- Participer au prix Non au harcèlement **ou** au Safer Internet Day.
- Mettre en œuvre les 10h d'apprentissage pour chaque élève du CP à la terminale.
- Réaliser un **atelier à l'attention des parents d'élèves** dédié à la lutte contre le harcèlement.

Les critères supplémentaires de labellisation pour obtenir le niveau 3 « Expertise »

- Désigner au moins un formateur climat scolaire dans l'équipe Phare.
- Participer au prix Non au harcèlement **et** au Safer Internet Day.
- Former une équipe de **parents-ambassadeurs**.
- Définir les axes du projet d'amélioration du climat scolaire.

Les protocoles nationaux

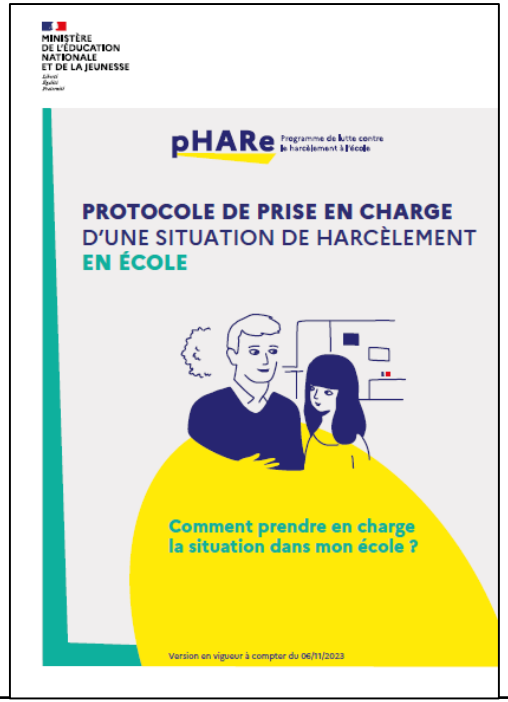

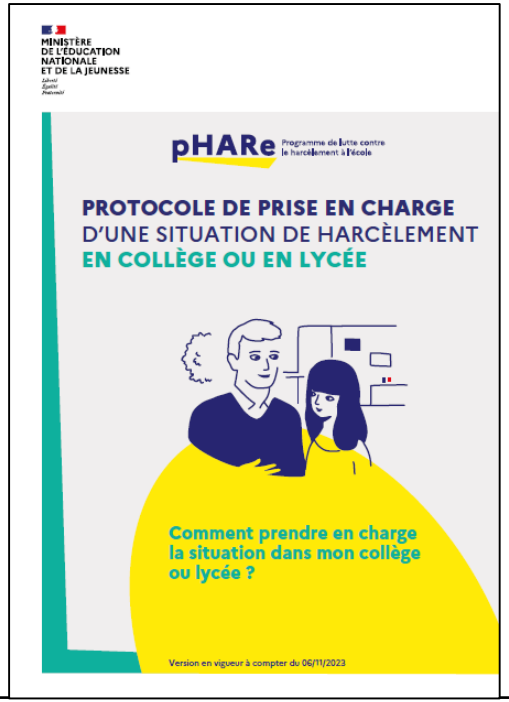

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

État des lieux

Chiffres clés de l'année scolaire 2024-2025

150
personnels à temps plein,
avec au moins un responsable par académie et par département

Près de 100 %
des écoles, collèges et lycées publics
dotés d'une équipe ressource Phare d'au moins 5 personnels formés

120 000
collégiens et lycéens ambassadeurs

+ de 180 000
élèves
participants au prix Non au harcèlement

350
lauréats nationaux
du prix Non au harcèlement

+ de 5 000
projets présentés
pour le prix Non au harcèlement

4 %
des élèves touchés par le harcèlement
selon le questionnaire d'auto-évaluation renseigné par tous les élèves du CE2 à la terminale

6 millions
d'élèves
participants à la journée nationale Non au harcèlement

NON AU HARCÈLEMENT

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
Liberté
Égalité
Fraternité

Éléments d'actualité

ENQUÊTE NATIONALE

- ✓ Du 6 au 21 novembre 2025
- ✓ Pour les élèves du CE2 à la terminale

Des ressources pour vous informer et vous engager à nos côtés

Une plateforme en ligne pour s'auto-former

Un parcours d'autoformation pour les parents qui souhaitent mieux comprendre le phénomène de harcèlement entre élèves et savoir comment agir avec l'école pour résoudre ces situations. Rendez-vous sur: nah-familles.cned.fr

Le site education.gouv.fr

NON AU HARCÈLEMENT

Comprendre le harcèlement | Agir | J'ai besoin d'aide | Dispositif Phare | Plateforme "Des clés pour les familles"

"Tous différents, jamais indifférents" : un clip pour sensibiliser les élèves au harcèlement à l'École

Le clip pédagogique "Tous différents, jamais indifférents" a été tourné avec les élèves du collège Terre-Sainte, de Saint-Pierre (Académie de La Réunion), lauréats du prix Non au harcèlement 2025.

Découvrir le clip et les outils pédagogiques

Nouveau : des parents ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement

Les établissements engagés dans Phare peuvent instituer des « parents ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement » pour faciliter les échanges entre les établissements et les familles.

Les parents ambassadeurs ont pour rôle de :

- prévenir le harcèlement en sensibilisant les familles au phénomène ;
- identifier les signes de harcèlement et orienter les parents des élèves victimes, auteurs et témoins vers les personnels et ressources appropriés ;
- favoriser une communication constructive entre les parents et l'établissement ;
- contribuer à créer un environnement serein pour tous.

Un numéro à connaître

Plateforme nationale pour les victimes de harcèlement

Service gratuit et confidentiel, ouvert 7 j/7 de 9 h à 23 h

3018

e-enfance

Association Reconnue d'Utilité Publique

Merci de votre attention.